



## **CSE-Central GRDF du 23 septembre 2021**

# **Déclaration liminaire CGT à l'ouverture de séance**

### **126<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CGT**

Tout d'abord, nous tenons à souhaiter un joyeux 126<sup>ème</sup> anniversaire à la CGT. Le 23 septembre 1895 un congrès s'est ouvert à Limoges au cours duquel la Fédération Nationale des Syndicats et la Fédération des Bourses du Travail s'unissent pour créer la CGT.

### **MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE DU 5 OCTOBRE**

**Bien que certains politiciens veuillent faire croire le contraire aux Français, le « Monde d'Après » aura malheureusement le même visage que le « Monde d'Avant ». Aussi, la FNME CGT appelle à la mobilisation des électriciens et gaziers le 5 octobre prochain pour imposer**

- une politique de retour au plein-emploi,
- un renforcement de notre système de retraite,
- une augmentation générale des salaires et des minima sociaux,
- un développement de notre protection sociale,
- et une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

Les différents secteurs professionnels des Mines et de l'Energie sont bien évidemment totalement concernés par ces différentes revendications.

A GRDF, la Direction a bien dans ses perspectives de réduire l'emploi et de réorganiser le travail en conséquence. Elle n'envisage pas d'augmenter les salaires à la juste valeur du travail et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est loin d'être au rendez-vous dans tous les domaines.

### **MOBILISATION DES ELECTRICIENS ET GAZIERS DU 19 OCTOBRE POUR NOTRE LE SYSTEME DE CLASSIFICATION ET REMUNERATION**

La FNME CGT appelle également à la mobilisation le 19 octobre pour un système de classification et de rémunération pour la branche IEG à la hauteur des revendications du personnel. La CGT veut une véritable reconnaissance de nos métiers, de nos qualifications, de notre savoir-faire et mettre un coup d'arrêt à la rémunération basée sur le résultat immédiat et le savoir- être. La CGT revendique une grille revalorisée et de meilleurs déroulements de carrière.

Y a-t-il besoin de dresser le bilan désastreux des plans sociaux passés, en cours ou à venir ? Sans être exhaustifs, citons Neptune Energie, GazelEnergie, Fessenheim, Le Havre ou Cordemais, mais aussi les ventes à la découpe chez ENGIE comme pour ENDEL! Quel est l'avenir de tous ces salariés et leur famille ? Quel projet industriel et social respectueux de l'environnement pour répondre aux besoins de demain ?

## LA FNME CGT ALERTE SUR LES RETRAITES

Après certaines annonces gouvernementales récentes, la FNME CGT lance également une alerte sur les retraites. En effet, pour remercier l'investissement de toutes et tous les travailleuses et travailleurs, y compris dans les différents secteurs professionnels des Mines et de l'Énergie, le **gouvernement** s'apprête à annoncer rien moins **qu'une nouvelle rallonge du nombre d'années de cotisations pour prétendre pouvoir partir en retraite dignement et en bonne santé !**

C'est pourquoi électriciens et gaziers, nous devons nous mobiliser les 5 et 19 octobre prochains. Après le succès de la mobilisation du 22 juin dernier à l'appel de la seule CGT mais aussi le combat de l'ensemble des électriciens et gaziers qui ont réussi à faire reculer le projet Hercule à EDF SA,

**Gaziers, faisons de même pour garantir le maintien de l'ensemble de la filière gazière qui est déjà et continuera d'être mise à mal.  
« Stoppons tout » maintenant !!!**

## QU'EN EST-IL DE NOTRE MAISON MERE ENGIE ?

Le 6 septembre 2021 restera une date dans l'histoire d'ENGIE puisque c'était la date limite de réception des offres « non engageantes » concernant la vente de la partie Services d'ENGIE, composée pour la France d'INEO et d'AXIMA et nommée EQUANS.

EQUANS, ensemble d'activités historiques, encore cœur de métier il y a 18 mois, est en passe d'être vendu. 3 industriels (BOUYGUES, SPIE et EIFFAGE) et 4 fonds (CarlyleGroup Inc., BAIN capital, CVC-Pai Partners et Apollo) se sont manifestés. Sous l'œil amusé de la direction d'ENGIE, ces potentiels repreneurs se livrent une guerre médiatique contribuant ainsi à faire grimper les prix ...

Ce plan de cession est insensé et destructeur :

Pour la CGT, comme pour le comité d'entreprise européen (CEE), cette vente n'a aucun sens. Elle fera perdre à Engie son avantage de Groupe multi-énergie multi-services. Et d'un strict point de vue financier, elle n'améliorera en rien la situation du Groupe. En effet, les activités de Services sont dites 'asset light' c'est à dire avec de faibles investissements pour une rentabilité certaine. La direction affirme que cette partie Services est une pépite pour le potentiel repreneur ... Pourquoi alors vendre et mettre en difficulté 74 000 emplois à temps plein (soit plus de 80 000 salariés) en se privant de revenus importants ?

La Direction prétend que c'est pour investir massivement dans les énergies renouvelables. Mais comment expliquer alors que les investissements 2019 dans les renouvelables étaient de 2,4 milliards d'euros et que pour les années 2021 à 2023, selon l'expert du CEE, ils sont affichés en baisse, à 2,3 milliards d'euros ...

La vente d'EQUANS, comme les autres cessions, n'a qu'un seul but : maximiser les revenus des actionnaires. D'abord en distribuant un maximum de dividendes (entre deux et trois fois le résultat net, soit environ 2.5 Milliards d'€ par an). Ensuite en démantelant et, à la fin, en vendant le Groupe au plus grand bénéficiaire des actionnaires et au premier d'entre eux, l'Etat, qui est à la manœuvre dans ces opérations. Dans le même temps, des fleurons vont être détruits : Suez avec la gestion de l'eau et de la propreté, l'amont gazier nécessaire à l'approvisionnement de la France, Endel et sa maîtrise technique sur le nucléaire, EQUANS et l'enjeu sur l'efficacité énergétique, les infrastructures gazières et leur enjeu de service public, et, enfin, Engie groupe historique et central dans la transition énergétique.

### **La CGT réclame une vision industrielle et sociale.**

Pour ENGIE, chantre de l'éthique et de la responsabilité sociale, qu'importent les garanties sociales pourvu que le prix soit le plus élevé possible ! Paradoxalement, la loi Pacte devait permettre au capitalisme d'intégrer les parties prenantes... Encore raté !

Engie va mettre en concurrence les fonds d'investissement et les industriels, avec à chaque fois, des dangers majeurs pour les salarié-es, pour l'industrie, les territoires et les usagers !

### **Pour la CGT, un autre avenir est possible**

La CGT ne cautionne ni un fond ni un industriel. Elle écoute les salariés et, à l'instar de tous les CSE et du CEE qui ont tous donné un avis négatif sur le projet, elle continue de penser que le chemin de la croissance et de la réussite se trouve dans la complémentarité de l'ensemble de nos activités : Gaz, Electricité, énergies renouvelables et services.

Par cette diversification, nous disposons d'un groupe solide bien placé sur les enjeux de la transition énergétique qui sont, ne l'oublions pas, des enjeux sociétaux majeurs !

Selon nous, le plan Clamadiou n'est qu'une préparation de la vente des activités historiques à un autre énergéticien, très probablement TOTAL (devenu "TOTAL Energies", un nouveau nom pour préparer TOTAL Engie ?) avec l'appui d'un gouvernement français qui oublie la gestion industrielle pour ne viser que l'optimisation financière !

L'avenir de la maison mère ne peut être décidé en haut d'une tour et dans un ministère, en catimini, au détriment des fleurons industriels et de l'emploi.

### **La FNME CGT ne laissera pas faire sans mener le combat.**

#### **GEOLOCALISATION DES APPAREILS (SMARTPHONES - TABLETTES – ORDINATEURS)**

Monsieur Le Président, nous sommes alertés depuis la semaine dernière sur le fait que nos appareils professionnels seraient géolocalisés ? Qu'est ce qui se passe et qu'en est-il réellement ?

Tous les téléphones, ordinateurs et tablettes seraient géolocalisés sur tout le territoire français par les différentes Directions régionales.

Devons-nous vous rappeler ce qu'est la géolocalisation en entreprise et devons-nous vous rappeler vos droits mais surtout vos obligations d'employeur en la matière ?

La géolocalisation est un procédé technologique qui permet de suivre en temps réel le positionnement d'un objet connecté ou non.

Pour la CGT la mise en place d'un tel système de géolocalisation présente un risque important pour le respect de la vie privée des agents. C'est l'une des raisons pour laquelle la loi impose aux employeurs utilisateurs de ces systèmes des conditions strictes d'utilisations.

D'où notre inquiétude aujourd'hui.

\*A quel moment avez-vous informé les Organisations Syndicales de la mise en place d'un tel système ?

\* A quel moment avez-vous entamé un processus d'information/consultation des IRP sur la mise en place d'un tel système pour modification importante des outils de travail ?

\*Avez-vous fait, comme la loi l'impose, toutes les déclarations préalables à la CNIL ?

\*Avez-vous informé les salariés de GRDF individuellement sur cette géolocalisation et les avez-vous informés sur leurs droits concernant leurs données personnelles ?

Nous doutons de la légalité de l'objectif de cette nouvelle mesure de géolocalisation des outils à GRDF et nous n'avons aucune certitude à l'heure actuelle que vous ne portez pas atteinte à la vie privée des agents ainsi qu'à leurs données personnelles.

Nous n'avons aucune visibilité ni aucune information. Nous avons un doute sur le fait que les IRP existent à GRDF !!!

De plus qu'en est-il de l'exercice du droit syndical ? Autant vous dire que si la Direction de GRDF se permet de géolocaliser le matériel informatique et téléphonique des représentants du personnel élus et mandatés, vous courez au-devant d'ennuis certains.

C'est pourquoi, Monsieur Le Président, étant donné le flou de la situation, la délégation CGT au CSE C de GRDF vous demande de faire arrêter toute géolocalisation des appareils numériques en France, de faire le plus rapidement possible le point sur le sujet et apporter un éclairage aux représentants du personnel dans le respect de vos obligations.

À Paris,

Le 23 septembre 2021